

Ministre de la santé et de la prévention : « Le grand flottement »

»



Battue aux élections législatives, la ministre de la santé et de la prévention a annoncé lundi sa démission. Celle-ci ouvre une période de flottement.

Comme en 2017, l'Élysée a imposé une règle selon laquelle un ministre battu dans les urnes devait quitter le gouvernement. Ils sont trois dans ce cas dont la ministre de la Santé, Brigitte Bourguignon, que 56 petites voix ont séparé de sa rivale dans la 6^e circonscription du Pas-de-Calais. Mme Bourguignon aura ainsi eu tout juste le temps d'organiser quelques réunions pour prendre connaissance des dossiers et de lancer la mission flash sur les urgences.

Qui ?

Alors que la santé est en pleine crise, la nomination de son successeur pourrait se faire attendre, et ce d'autant qu'avec trois ministres ou secrétaires d'Etat à

remplacer, Elisabeth Borne va devoir composer une nouvelle équipe.

Qui peut-elle solliciter pour la santé ? Un candidat pressenti il y a quelques semaines et finalement écarté ? Le nom de Marisol Touraine circule à voix basse. On se souvient de son premier passage au ministère. L'autre possibilité serait que le président de la République convainque LR de former un gouvernement de coalition. Dans les deux cas, une dose d'idéologie serait ainsi instillée dans sa gestion pragmatique des affaires.

Un avenir incertain

Au-delà du suspens quant au futur occupant de l'avenue Duquesne, une question demeure aujourd'hui : comment Emmanuel Macron va-t-il faire pour gouverner avec une assemblée nationale qui ne lui est pas acquise ? Cela promet des moments intéressants, notamment à l'automne lors des débats autour du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)...

Commentaire du SNC

Reste à espérer que l'écoute ne sera pas uniquement de façade et que la ministre agira pour réellement coconstruire le système de soins de demain.



© wikipedia